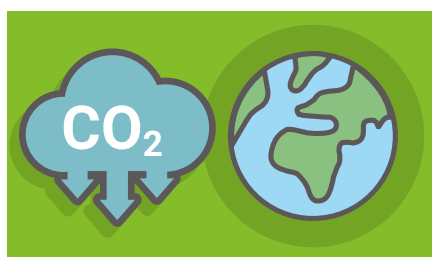


S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Comment stocker l'eau ?

P4 CARBONE ET GAZ
À EFFET DE SERRE



Quelles plantes
dans nos prairies ?

P12 INTERVIEWS
DÉPUTÉS EUROPÉENS



Quels vins demain ?

P16 REFLEXIONS
COLLECTIVES





Bernard Lacour
Président de
la Chambre d'Agriculture
de Saône-et-Loire

Le changement climatique, si certains l'observent, d'autres le vivent.

Pour l'agriculture, l'évolution est une évidence au quotidien. Trois sécheresses en trois ans, des départs de végétation précoces rendant la plante vulnérable aux gelées de printemps, des inondations... cette liste est non exhaustive, notre métier est bel et bien impacté, notre modèle doit s'adapter.

L'expérimentation a permis des évolutions significatives sur le matériel végétal.

Notre élevage extensif a des atouts environnementaux grâce à ses prairies et ses pratiques, nous devons les exploiter, les faire connaître, les rendre plus rémunérateurs. Les techniques doivent être optimisées, c'est notre mission. La technologie, la robotique, le numérique ouvrent les portes d'une modernité plus saine où l'acte de production doit rester central. Les débats et positions à tous les échelons politiques, dans une société en ébullition permanente, sont autant de lieux qui façonnent notre agriculture. Le soutien politique se doit d'être clair, il est précieux pour les femmes et les hommes qui ont choisi de nourrir les autres. Chacun à son niveau doit être acteur. Les dynamiques locales doivent être encouragées, telle est bien la volonté de votre Chambre d'Agriculture. Si par notre action nous écrivons ensemble une page collective étroitement liée à l'épanouissement individuel, nous dessinons aussi celle de ceux qui nous succéderont.

La qualité de la vie de demain passe par notre capacité à gérer les dossiers du moment.

Ensemble, continuons d'agir.

Changement climatique

atténuer
s'adapter



Enjeu planétaire du XXI^e siècle, le changement climatique est au centre des préoccupations de la société et des agriculteurs. Ses conséquences sont aujourd'hui établies : hausse globale des températures, inondations, modification du régime des pluies, sécheresse...



L'accord international de Paris sur le climat en 2015 (COP21) s'est donné comme objectif de limiter le réchauffement mondial « nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux pré-industriels, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C », et d'atteindre une neutralité carbone mondiale (équilibre entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre), la deuxième moitié du XXI^e siècle. Cette objectif est ambitieux et nécessite d'importants changements puisqu'il revient pour la France à diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, soit une réduction de **3 % par an** en moyenne. Une stratégie nationale **bas carbone** a été définie et concerne tous les secteurs d'activité avec des objectifs intermédiaires pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

L'**adaptation** et l'**atténuation** sont deux stratégies de lutte contre le changement climatique, qui ont l'ambition de produire des effets durables si elles sont menées de pair. Certaines réponses apportées dans l'urgence peuvent en effet aggraver l'effet de serre et la vulnérabilité économique des exploitations (climatisation des bâtiments, protection contre le gel à base de fuel). L'**adaptation** s'attaque aux conséquences et vise à réduire la vulnérabilité sociale, économique et écologique par la recherche de méthodes alternatives. L'**atténuation** traite les causes en cherchant à limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).



La spécificité de l'agriculture doit être prise en compte, d'une part parce que les émissions de GES sont issues de cycles naturels et donc difficiles à maîtriser et d'autre part parce que l'agriculture et la forêt sont les seuls secteurs capables de **stocker naturellement et durablement de grandes quantités de carbone et de produire des substituts renouvelables aux matériaux et énergies fossiles**.

Les conseillers de la Chambre d'Agriculture intègrent depuis plusieurs années ces enjeux dans leur approche globale. Certains conseillers creusent un peu plus particulièrement ces questions. Des expérimentations sont menées en lien avec nos partenaires. Des temps d'échange et de réflexion collectifs sont proposés et du conseil individuel également. Chaque agriculteur peut bénéficier de l'appui et des éclairages de nos équipes. **Les pistes se dessinent pour construire une agriculture d'avenir, efficace et adaptée.**

Eau
Carbone
Energies renouvelables
Economie d'énergie
Gaz à effet de serre
Cohérence des systèmes
Outils d'anticipation
Variétés

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

#SeCacherDerrièreSonPetitDoigt

Le changement climatique est une réalité qu'il n'est plus possible de nier. Les effets se font déjà sentir et le feront d'avantage. Il est reconnu par l'ensemble des scientifiques, à l'échelle mondiale.

#CroireQu'ilEstTropTard

Il n'est jamais trop tard pour agir, le plus tôt étant évidemment le mieux.

#RefuserToutChangement

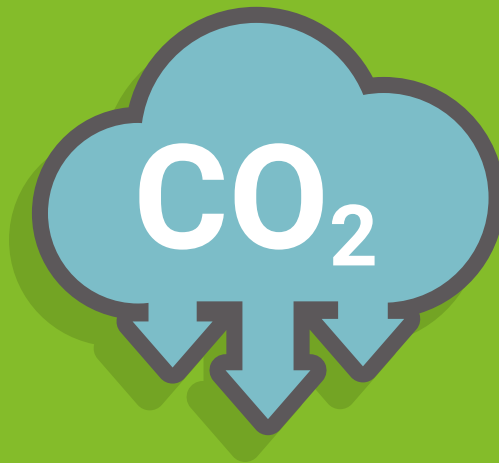
Le refus du changement et de l'adaptation est systématiquement un prélude au déclin.

#QuandLaSolutionAgraveLeProblème

Attention aux leviers d'adaptation qui peuvent aggraver le climat et la pression sur notre environnement.



En route vers le bas carbone



Coup d'arrêt sur les GES

"L'agriculture comme tout secteur d'activité a un impact sur les émissions de Gaz à Effet de Serre mais elle a également un rôle important de stockage du carbone".

L'agriculture joue un rôle important en matière de stockage naturel de carbone et également dans la production d'énergies renouvelables.

LABEL BAS CARBONE Le label bas-carbone, lancé par le gouvernement en 2019, permet de certifier des projets de séquestration de carbone et de réduction d'émissions de Gaz à Effet de Serre et de les valoriser économiquement à travers la vente de crédits carbone à des entreprises ou des collectivités.



Plaquettes bois utilisées en litière ou combustible

Les éleveurs se sont emparés du sujet en Bourgogne Franche Comté pour valoriser leurs pratiques et faire reconnaître l'impact positif de l'élevage à l'herbe. Les viticulteurs et les céréaliers ont aussi de nombreux atouts en la matière. Les Chambres d'Agriculture ont acquis une solide expérience technique dans ce domaine et mettront leurs compétences au service des agriculteurs. Elles s'appuient en élevage sur un outil de diagnostic Cap2ER développé par Idèle et labellisé par le Ministère. Elles expertisent des outils similaires en viticulture et grandes cultures.

traite économe en énergie, le séchage en grange, les chaudières bois, l'isolation...

Les énergies renouvelables se développent. On compte en Saône-et-Loire trois installations de méthanisation en fonctionnement : Ciel, La Chapelle Thècle et Uxeau et un en construction à Simard.

Dès 2005, la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire a commencé à aborder la question des économies d'énergies et des productions d'énergies renouvelables. Elle accompagne autour de réflexions comme le matériel de

Le photovoltaïque continue de se développer assez fortement sur les bâtiments et l'axe autoconsommation commence à se mettre en place, il permet de réduire les factures d'électricité de 20 à 45 %. Des réflexions sont en cours sur le développement de nouveaux types de projets conciliant activité agricole et photovoltaïque.



Énergie solaire valorisée

L'utilisation de plaquettes bois pour les chaudières a une incidence importante sur la consommation de carburants fossiles (fuel, gaz) et permet d'effacer les dépassements de puissance en électricité.

La concentration de Gaz à Effet de Serre a augmenté de 20 % entre 1958 et 1970 et de 40 % entre 1970 et aujourd'hui, indique le GIEC.

Les principaux GES sont le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote et l'ozone. Leur diminution est cruciale car l'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est l'un des facteurs à l'origine du réchauffement climatique. L'agriculture comme tout secteur d'activité a un impact sur les émissions de Gaz à Effet de Serre mais elle est la seule à jouer un rôle important de stockage du carbone.

La part de l'élevage dans l'empreinte carbone française est de l'ordre de 8%. Mais c'est sans compter le rôle particulier de ce carbone dans les sols (moyenne évaluée dans le bassin charolais grâce au diagnostic Beef carbon). Ce qui ramène la part d'impact final de l'élevage à seulement 5% (Calcul : 8% x (100-37%) = 5,12%)

Cette spécificité ramène donc la part de l'élevage dans l'empreinte carbone à un ordre de grandeur de 5%, lorsque l'on prend en compte le stockage. Nous sommes ainsi bien loin des chiffres que l'on voit habituellement circuler dans les médias.

L'utilisation d'azote en grandes cultures amène des changements de pratiques chez les agriculteurs, comme l'emploi de co-pro-

duits végétaux, de résidus de méthanisation ou l'exploration de pistes pour améliorer l'efficacité des doses d'engrais. Les agriculteurs ont besoin que la recherche avance pour accompagner encore plus loin ces transitions.

L'élevage et les cultures s'allient aussi, avec par exemple, la possibilité de pâture de Cipans (Cultures Intermédiaires et Pièges à Nitrates) par des moutons.

Les deux autres sources en élevage allaitant ou laitier, plus secondaires, que sont la fertilisation ou la consommation d'intrants (aliments, fuel) se gèrent par une meilleure connaissance de la composition des engrais de ferme, par une valorisation de l'herbe pour limiter les achats, une motorisation améliorée et un réglage optimisé pour les tracteurs...



Recyclage du méthane en énergie



Les outils

Diagnostic crédit carbone :

Accès à l'outil Cap2ER : <https://cap2er.fr/Cap2er/>

Aides PCAE

Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles sur les appareils économes en énergie.

Liste disponible sur le site de la préfecture de Saône-et-Loire : www.saone-et-loire.gouv.fr

Aide au raccordement des panneaux photovoltaïques

Depuis 2017, 40% sont déjà pris en charge et une aide supplémentaire a été demandée à la Région.

CONTACT

Thomas GONTIER
06 75 45 01 64
tgontier@sl.chambagri.fr

LES MULTIPLES ATOUS DE L'ÉLEVAGE

atténuer

Dans la lutte contre le changement climatique, la filière élevage dispose de nombreux atouts, comme sa capacité naturelle à stocker du carbone et ses possibilités de production d'énergies renouvelables.

Beef Carbon

Le plan carbone de la filière allaitante

La Chambre d'agriculture est associée à ce programme européen visant à établir le bilan carbone des fermes allaitantes et à estimer le potentiel d'amélioration, tout en prenant en compte le stockage de carbone, très fort dans notre département herbager. Le stockage représente ainsi en moyenne 37 % des émissions sur le grand bassin charolais.

Le programme a également pour objectif de définir le potentiel d'amélioration de différentes actions : Développement des énergies renouvelables, vêlage à 2 ans. L'objectif est d'avoir un rapport équilibré entre émissions de carbone et production sortie : une vache, un veau, une vente, pas d'émissions inutiles.

Le programme Beef Carbon utilise le logiciel Cap2ER qui est l'outil pour la méthodologie et la valorisation des crédits bas carbone.

Photovoltaïque

Toujours une opportunité pour l'agriculture

Le photovoltaïque représente toujours une opportunité pour les fermes que ce soit pour des projets en vente totale ou en autoconsommation. Un nouvel arrêté est en préparation pour les installations en toiture (attendu pour le début 2021) : le système actuel de tarif réglementé limité à 100 kWc devrait évoluer pour concerner les projets jusqu'à 500 kWc. Il devrait il y avoir une nouvelle classe tarifaire entre 100 et 500 kWc. Mais attention ces règles ne seront valables qu'une fois l'arrêté paru !

Pour vous aider dans vos décisions nous vous proposons :
étude de productible, tableur de calcul de rentabilité,
cartographie du réseau Enedis, études autoconsommation...

s'adapter

Les périodes de sécheresse impactent fortement les éleveurs depuis plusieurs années. La filière travaille sur un ensemble de pistes durables pour réduire cette vulnérabilité.

Climaviande

Les systèmes fourragers face au changement climatique

L'objectif de Climaviande est d'évaluer les impacts du changement climatique sur les systèmes d'élevages allaitants français et de rechercher des pistes d'adaptation avec les éleveurs. Véronique Gilles de la chambre d'agriculture a participé à ce programme avec un groupe d'éleveurs de l'Autunois pour travailler plus particulièrement sur l'évolution des systèmes fourragers.

Pratiques

Adapter ses pratiques au changement climatique en élevage allaitant

Une première formation a été réalisée à Cressy sur Somme en septembre. Elle a permis sur la première journée de faire le point sur les sources d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et la part de l'agriculture, sur les impacts généraux observés et attendus ; et ensuite de travailler sur les solutions pour diminuer ces émissions en élevage. La deuxième journée a permis de travailler sur les impacts des changements climatiques sur l'élevage et sur les solutions d'adaptation. Cet échange permet à chacun de construire un plan d'action adapté à sa situation et d'en discuter en groupe. C'est la cohérence du système qui est visée car c'est en actionnant un ensemble de leviers que le résultat est au rendez-vous, tant en terme de rentabilité que d'efficacité. Un retour sur la mise en œuvre de ses actions sera fait avec chacun dans l'hiver.

Témoignage

Vincent Millet, éleveur ovin et bovin à Melay

"J'ai participé à la formation "Adapter ses pratiques au changement climatique" parce que j'avais envie de mieux comprendre l'évolution du climat et ce qui est susceptible d'arriver dans les années à venir. Ce qui deviendra impossible et ce qui sera réalisable. Échanger avec les autres sur ce qu'ils ont mis en place, leurs réussites et leurs échecs était intéressant. Les informations des techniciens de la Chambre d'Agriculture aussi. Il est important pour moi de ne pas avoir un temps de retard, d'essayer de réagir un peu plus vite."



Les outils

Lettre d'information de la Chambre d'agriculture
tarifs photovoltaïque, actualités réglementaires et techniques, revue de presse...

Adapter ses pratiques en élevage allaitant

De nouvelles sessions de 2 jours seront proposées en 2021 en bovins lait et vaches allaitantes sur tous les secteurs du département. Nous communiquerons plus largement dès que les dates et lieux seront fixés. Retrouvez toutes nos formations dans le calendrier ou sur www.sl.chambagri.fr.

Formations photovoltaïque 2021

Photovoltaïque en autoconsommation
22 janvier à St-Germain-du-Bois

Vendre, conserver ou acheter une installation photovoltaïque
26 janvier à Jalogny

CONTACTS

Noémie Morin
nmorin@sl.chambagri.fr
07 86 86 90 61

Denis Chapuis
dchapuis@sl.chambagri.fr
06 75 72 76 37

DES PISTES MULTIPLES POUR LES GRANDES CULTURES

atténuer

La contribution de l'agriculture au pouvoir de réchauffement a deux origines majeures : bien avant le CO₂, c'est la production de protoxyde d'azote et de méthane qui constituent la plus grande part. Pour limiter ces émissions, 4 moyens d'actions sont disponibles :



limiter l'azote

Les émissions de N₂O peuvent être réduites en limitant les apports d'engrais minéraux azotés, en ajustant au plus juste les apports aux besoins de la plante avec la bonne dose, sous la bonne forme, au bon moment, au bon endroit. L'implantation de légumineuses en mélange ou en cultures pures ne nécessite aucune fertilisation azotée et améliore la disponibilité de l'azote dans les sols pour les cultures suivantes.



Adapter l'alimentation des animaux

L'ajout de lipides (en remplacement d'une partie des glucides) dans la ration limite la production de méthane. Ajuster la quantité de protéines apportée aux besoins des animaux, pour limiter l'urée, très instable, qui se volatilise facilement en ammoniac.



Stocker du carbone dans les sols et la biomasse

Les techniques Culturales Sans Labour conduisent à une réduction significative de la consommation de carburant de l'ordre de 20 à 30 % dans les systèmes avec un travail superficiel et de 40 % en semis direct par rapport au système avec labour, participant ainsi à la réduction des GES. Introduire davantage de cultures intermédiaires, pour bénéficier de leur production de carbone et de leur absorption d'azote. Développer l'agroforesterie et les haies, pour le rôle de stockage du carbone. Optimiser la gestion des prairies : allonger la saison de pâturage, augmenter la durée des prairies temporaires



Économiser l'énergie et en produire

Pratiques d'éco-conduite, ajustement de la puissance de traction à l'outil, réglage du tracteur par passage sur un banc d'essai moteur, regroupement des parcelles pour optimiser les trajets. La méthanisation permet de capter le méthane et de le valoriser sous forme de chaleur ou d'électricité.

s'adapter

En 2040 en Saône-et-Loire, le climat se décalerait de 200 km selon les prédictions des experts. Toutes les cultures seront concernées par le changement climatique avec des impacts sur l'avancement des dates, les niveaux de rendements et la pression des parasites et maladies.



Ajuster les dates de semis et varier les cultures

Les leviers résident donc dans une maîtrise des choix techniques : variétés précoces, résistantes, dates de semis, un ajustement qui est à la portée de tous. Des espèces moins sensibles à la sécheresse, comme le sorgho fourrager, sont testées actuellement au champ par les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté. Cela permettra de comparer les précocités, rendements et qualités des différents types de sorgho par rapport au maïs ensilage dans des sols assez séchants.



Lutter contre les aléas climatiques

Le changement climatique, les récoltes plus précoces vont augmenter la durée des intercultures. Il s'agira d'être assez réactif pour s'adapter au climat variable des années. Des mélanges de 3 à 6 espèces de couverts ont déjà démontré leur meilleure capacité à occuper l'espace et à augmenter et régulariser la production de biomasse.



Pluviométrie

Les modélisations d'évolution des précipitations sont étudiées très localement avec ClimA-XXI développé par les Chambres d'Agriculture. Entre la fin du XXème et le milieu du XXI^e siècle, la pluviométrie annuelle devrait augmenter en Saône-et-Loire de 50 à 100 mm (selon les postes) mais avec une plus forte variabilité entre les années et une répartition différente dans l'année : hausse des précipitations en hiver et baisse en été plus ou moins marquées selon les petites régions.



Les outils

Agroinfos

Cette lettre d'information hebdomadaire, rédigée par les experts de La Chambre d'Agriculture, vous donne les conseils les plus pertinents pour vos pratiques culturales, à partir de leurs connaissances mais aussi des expérimentations qu'ils mènent.

Fiches techniques

De l'information synthétique, en l'état actuel des connaissances sur : www.sl.chambagri.fr rubrique Grandes Cultures, systèmes innovants.

Mes Parcelles

La solution leader pour la gestion en ligne de votre fertilisation. Vos données, accessibles tout le temps et partout, pour piloter vos parcelles.

CONTACT

Antoine Villard
avillard@sl.chambagri.fr
0675352523

LA VITICULTURE CULTIVE SON AVENIR

atténuer

Dans la lutte contre le changement climatique, la filière viticole dispose de nombreux atouts dont un essentiel qui est la capacité d'atténuer ses effets. La Chambre d'agriculture et le Vinipôle Sud Bourgogne s'emploient à mettre en œuvre des leviers.



Connaître ses consommations énergétiques pour les réduire

La Chambre d'agriculture et le Vinipôle Sud Bourgogne ont créé et testent un calculateur permettant, aux différentes étapes du processus de vinification, d'estimer les consommations énergétiques, à partir des données collectées : densités, températures de consignes. Ce travail aboutira à des préconisations au chai dont on pourra mesurer l'efficacité. Un projet financé par le BIVB, l'ADEME et le Département.



Connaître ses consommations d'eau pour les réduire

Suivant le même principe et sur impulsion du Département de Saône et Loire, le Vinipôle va suivre les consommations d'eau à la vigne et dans les chais, tester et communiquer autour de leviers possibles. Agissons dès maintenant !



Capter le carbone de l'air et le stocker

Par leur nature, la vigne et les haies qui l'entourent captent une part non négligeable du carbone de l'air. La Chambre d'agriculture et le Vinipôle ont pour projet d'étudier les conditions optimales d'implantation d'infrastructures agro-écologiques (haies, arbres, buissons) et leur impact (positif ou négatif) sur la conduite de la vigne.

s'adapter

Le climat va changer, c'est une certitude. Mais comment faire avec un matériel végétal en place pour des dizaines d'années ? Des moyens de s'adapter existent malgré tout et peuvent rapidement se mettre en place à l'échelle d'une parcelle. Passage en revue.



Prédire et anticiper les vendanges

Vendanger au bon moment est un enjeu récurrent pour les viticulteurs. Le dérèglement climatique génère plus de variabilité dans la maturation des baies. Le Vinipôle Sud Bourgogne, le BIVB et le CCEB testent un outil de prédiction des dates de vendanges, basé sur l'indice de maturité. L'objectif est d'indiquer une date 10 à 15 jours avant les vendanges. Les résultats obtenus sur les trois dernières campagnes sont concluants.



Lutter contre les aléas climatiques

Le changement climatique ne vient malheureusement pas seul, il est accompagné d'un cortège d'aléas qui pénalisent durablement la production : gel, grêle, canicule, sécheresse. L'anticipation est un facteur clé. Le Vinipôle, accompagné par le BIVB* et la CAVB* mènent des actions dans le but d'anticiper et de lutter contre des phénomènes climatiques majeurs : mise en place d'un réseau de stations météo connectées, test des moyens de lutte active contre le gel, pratiques culturales limitant l'échaudage...



Impacts sur le profil du vin

Face aux contraintes thermiques et la réalisation de vendanges en plein été, l'évolution du profil aromatique du vin a été forte ces dernières années. Conserver la typologie des vins qui font le caractère et la renommée de la Bourgogne est un enjeu. Le Vinipôle, appuyé par le CCEB*, souhaite étudier l'évolution du profil aromatique en fonction des dates de récolte.

*Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne
*Confédération des Appellations et Vignerons de Bourgogne
*Centre Œnologique de Bourgogne



Les outils

Bilan Carbone

Le service Vigne & Vin vous accompagne dès 2021 avec l'IFV pour réaliser votre bilan carbone. Un outil pour évaluer vos émissions de Gaz à Effet de Serre et identifier les moyens d'améliorer votre empreinte écologique.

Stations météo

Les stations météo connectées peuvent apporter un soutien précieux : connaître et analyser la météo de manière hyper locale et apprendre à composer avec les spécificités des parcelles et du terroir. Elles donnent également des prévisions météorologiques utiles pour adapter son itinéraire technique et anticiper les aléas climatiques.

L'appui d'un conseil

La Chambre d'agriculture, le Vinipôle, le BIVB, la CAVB, le CCEB sont à la disposition des viticulteurs pour les accompagner et les appuyer dans leurs choix techniques.

CONTACT

Thomas Canonier
tcanonier@sl.chambagri.fr
0784560385

Jeune député européen, Jérémy Decerle est éleveur à Chevagny-sur-Guye sur l'exploitation familiale, membre de la commission Agriculture.



On commence à entendre les termes de "Green deal" et "Farm to fork", pouvez-vous nous dire ce qui se cache derrière ces notions et même ces ambitions ?

Le Green deal, et la Stratégie de la ferme à la table qui en découle, sont de grandes orientations fixées par la Commission européenne ces derniers mois, dans l'objectif d'accompagner la transition environnementale et climatique de l'Europe. Elles donneront lieu, dans l'avenir, à des propositions législatives concrètes, visant à accompagner les États vers des pratiques plus durables.

Le dérèglement climatique est une préoccupation majeure pour tous. Deux sujets en découlent : limiter ce dérèglement et s'y adapter. Quels leviers l'Europe peut-elle mettre en œuvre en agriculture en prenant en compte les spécificités et les savoir-faire de chaque territoire, sans décrochage économique des exploitations agricoles ?

Le dérèglement climatique, les agriculteurs sont les premiers à le constater au quotidien et à en subir les conséquences (sécheresses, modifications des saisonnalités, etc...). Face à cela, et afin d'assurer la robustesse économique des exploitations, il faut d'abord mieux les accompagner et les protéger, à travers le développement d'outils

de gestion des risques, mais aussi de crises. C'est une action que nous menons actuellement, au niveau européen, dans le cadre de la réforme de la PAC. Parallèlement et sur le plus long terme, l'idée est aussi d'essayer d'enrayer ce dérèglement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre et autres sources de pollutions

« Les agriculteurs font déjà beaucoup pour l'environnement et leurs pratiques ne sont pas toujours reconnues et valorisées »

de la planète. Dans cette démarche, l'agriculture est une partie de la solution car elle détient déjà certaines capacités, pas suffisamment accompagnées et sous exploitées, d'amélioration des conditions environnementales. Je pense par exemple à la captation du carbone dans les sols.

L'Europe se fixe des objectifs nobles comme le climat ou encore la préservation de la qualité de l'eau. Peut-on imaginer qu'au local, par leur expérience et leur professionnalisme, les agriculteurs puissent proposer des solutions techniques entendables par l'administration pour contribuer à ces grands objectifs ?

Bien sûr ! Les agriculteurs font déjà beaucoup pour l'environnement et leurs pratiques ne sont pas toujours reconnues et valorisées. Ce que le Parlement européen propose, dans le cadre de la réforme de la PAC, c'est de mettre en place des outils, appelés « éco-schemes », plus incitatifs et plus en capacité de récompenser les bonnes pratiques agricoles. Grâce à ces éco-régimes, il sera possible pour les agriculteurs d'aller chercher des sources de revenu additionnelles, par exemple, pour les actions qu'ils font déjà pour protéger et entretenir leurs sols ou leur engagement quotidien en faveur du bien-être animal.



Bressan, Arnaud Danjean est élu député européen en 2009, réélu en 2014 et 2019, il a rejoint la commission du Commerce international.

Les élections Américaines laissent entendre un changement de posture concernant les accords sur le Climat, quelles perspectives peuvent se décliner ?

La période Trump a été marquée par des actions unilatérales souvent brutales et très dommageables pour nos relations commerciales avec les États-Unis et sur des grands dossiers d'intérêt commun comme le climat. On ne peut donc qu'être soulagés du changement aux États-Unis parce qu'une administration Biden sera plus attachée aux multilatéralisme et qu'il devrait donc y avoir plus de dialogue, de concertation et de négociations. Sur la forme donc, c'est positif. Sur le fond, il y aura vraisemblablement une avancée majeure sur le Climat, l'accord de Paris et tout ce qui pourra être négocié au niveau international en intégrant les normes qui découlent de cet accord. Mais attention tout de même à ne pas être trop euphorique. Les majorités parlementaires au Congrès sont encore incertaines et reflètent une division profonde du pays.

Ces élections peuvent-elles changer l'ambiance commerciale entre les différents pays du monde et l'Europe ?

Cette élection devrait marquer un retour à une façon plus apaisée de discuter entre Américains et Européens, là où Trump procédait par décisions impromptues et en ne cachant pas son hostilité à l'Union Européenne (dont il déclarait qu'elle devait être considérée, sur le plan commercial, comme un « ennemi »!). On peut donc espérer la fin de certaines surtaxes douanières (acier, aluminium, vins...) qui frappaient délibérément des productions européennes. Comme on peut espérer un retour des États-Unis dans la mécanique de l'OMC pour réformer et faire vivre



une approche commune en matière de règlement des litiges commerciaux.

Mais cela prendra du temps et quand il faudra rentrer dans le détail des discussions commerciales, il y aura toujours des points durs difficilement compatibles. Notamment sur les sujets agricoles ! Il faudra donc être très vigilant car le risque est que certains pays ou acteurs européens veuillent tellement être positifs avec cette

« Cette élection devrait marquer un retour à une façon plus apaisée de discuter entre Américains et Européens »

nouvelle administration américaine qu'ils soient prêts à être trop conciliants sur des sujets où, jusqu'alors, même sous d'autres présidences que Trump, il était très difficile de parvenir à des accords. Et puis, autre sujet à ne pas oublier, les Américains ne renonceront pas à certaines pratiques avec leurs lois dites « extra-territoriales » qui peuvent pénaliser des entreprises européennes sur des marchés tiers (je pense aux sanctions contre l'Iran, la Russie ou potentiellement d'autres régions demain...).

L'Europe et la France réglementent de plus en plus l'utilisation des produits phytosanitaires, entre autres. Comment imaginez-vous nos relations commerciales avec les autres pays du monde qui n'ont pas ce niveau d'exigence ?

L'Europe veut être un modèle sur le plan environnemental, énergétique et climatique. C'est légitime, cela correspond aussi à des exigences de plus en plus forte de nos sociétés et tout le monde partage aujourd'hui ces préoccupations. Le problème tient d'une part au rythme de transition que nous nous imposons à nous-mêmes (avec une absence de substitution crédible à court terme qui pénalise inévitablement notre compétitivité voire la qualité même de nos productions) et d'autre part aux distorsions que cela crée avec d'autres acteurs qui sont moins exigeants ou moins rapides. Une des solutions serait en effet d'inclure nos standards de façon incompressible dans tous les accords commerciaux et d'en faire un élément non négociable. Le Parlement Européen y est globalement plutôt favorable. Reste que certains pays - peu concernés par ces problématiques - et certains acteurs économiques - qui ne veulent pas que leurs domaines soient impactés par des critères trop élevés dans d'autres secteurs - vont continuer à résister à cette revendication. C'est un enjeu majeur des mois à venir dans la définition de la nouvelle politique commerciale de l'Union Européenne.



L'EAU, L'ÉLÉMENT VITAL

Trois années consécutives de sécheresses estivales sévères ont fortement pénalisé les cultures mais aussi limité le débit, voir tari les sources et cours d'eau qui abreuvent habituellement le bétail.

Les cumuls pluviométriques annuels ne devraient pas trop évoluer dans notre département mais l'augmentation des températures entrainera une plus forte évapotranspiration et donc plus de besoins en eau pour les cultures et des risques accrus de tarissement des petits cours d'eau. Si l'on peut envisager la création de forages ou de retenues collinaires, la ressource n'est toutefois pas infinie.

Économies d'eau

Économiser l'eau dès aujourd'hui, c'est retarder la pénurie. L'adaptation à une eau plus rare passe par des systèmes culturels moins consommateurs (pour les quelques surfaces irriguées en Saône-et-Loire) et moins sensibles au stress hydrique et une adaptation des bâtiments et de l'abreuvement.

Puits ou forage

Les pompages doivent être cohérents avec la ressource notamment pendant les épisodes de sécheresse. De nombreuses réglementations encadrent la création et l'utilisation de ces ouvrages.

Face aux arrêtés préfectoraux de restriction, des projets d'irrigation en grandes cultures et prai-

ries dans les bassins de la Grosne, de l'Arroux, de l'Arconce-Sornin, voir de la Bourbince, de la Seille et de la Dheune sont déconseillés. Il est réellement possible d'envisager sereinement une irrigation des grandes cultures et prairies sans trop de contraintes (sauf arrosage en journée) uniquement sur les deux bassins de la Loire et de la Saône, Doubs et côte viticole.

Irrigation

Il est tout d'abord indispensable d'identifier ses besoins (fourrages, cultures spécialisées) et étudier les alternatives à l'irrigation. Puis identifier les parcelles irrigables, les cultures à irriguer annuellement, pour pouvoir définir son besoin en eau : le débit de pompage et/ou le volume d'une réserve en eau.

Plan d'eau

L'implantation d'une retenue collinaire se réfléchit, en fonction du besoin et de l'environnement de l'exploitation. Les conseillers de la Chambre d'Agriculture ont une bonne connaissance du terrain et de la réglementation et sont en mesure de réaliser un diagnostic zones humides.



Les outils

Aides pour l'abreuvement du bétail

(forage, retenues, pompes, études), des aides existent à différents niveaux : Région, Département, CUCM, PCAE.

Des aides européennes pour l'irrigation sont demandées

via la Région (PRDR) et pourraient être disponibles fin 2021.

Fiche forage / retenues d'eau

sur www.sl.chambagri.fr rubrique Grandes Cultures/ Conduite technique

UN MONDE, UNE SANTÉ (ONE HEALTH)



Le contexte actuel de crise sanitaire mondialisée a mis en évidence, une fois de plus, l'importance de l'interface homme-animal-écosystème dans l'évolution et l'émergence de pathogènes.

La grippe aviaire, la dengue, le Chicungunya, le SRAS, participent aussi du même type de phénomène.

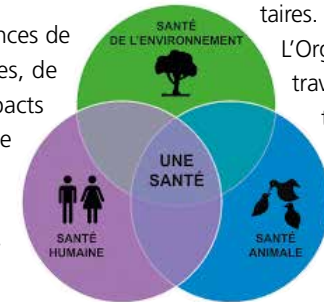
Comprendre les conséquences de certaines activités humaines, de nos modes de vie, des impacts du changement climatique est devenu une nécessité pour déchiffrer la dynamique des maladies et imaginer des solutions.

Le concept "un seul monde, une seule santé" lancé par la Wildlife Conservation Society (WCS) et adopté par la communauté internationale depuis 2007, intègre les relations entre santé animale, santé humaine et

environnement. Il cherche à renforcer les liens entre tous les acteurs et secteurs dans la prévention et le contrôle des risques sanitaires.

L'Organisation Mondiale de la Santé travaille ainsi en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

La biodiversité est désormais appréhendée dans son ensemble pour développer de nouvelles stratégies de prévention, de contrôle et d'éradication qui seront inspirés de processus naturels.



AGENDA

CET AGENDA EST ANNONCÉ, SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID ET DES MESURES ANNONCÉES.

Semaine de l'agriculture

Le Salon de l'Agriculture n'aura exceptionnellement pas lieu cette année mais il se réinvente et vous donne rendez-vous au printemps 2021 pour mettre à l'honneur le travail quotidien des agriculteurs, viticulteurs, producteurs...

À suivre sur www.salon-agriculture.com

Les finales du Concours Général Agricole sont reportées aussi. Elles se dérouleront en régions, au printemps 2021, dans le cadre de la Semaine de l'agriculture française.



Du 30 mars au 1^{er} avril

Mâcon - Parc des expositions

Salon professionnel dédié aux acteurs de la filière vitivinicole



19 février

Vente aux enchères de la station du GIE Synergie Charolais. L'organisation est en cours et s'adaptera

aux restrictions sanitaires

Contact : Agnès Avril 03 85 29 56 74

13 avril

Ferme de Jalogny

Portes ouvertes

Innov'Action

jour de diffusion sur la valorisation de l'herbe le (Innov'Action) :

thème Fauches précoces et thème Pâturage

tournant pour réduire la complémentation des veaux



RENDEZ-VOUS TECHNIQUES

E-COMMERCE : DÉVELOPPEZ VOTRE SITE RAPIDEMENT ET EFFICACEMENT

10 février à Davayé
Le confinement pénalise la vente directe. Améliorez votre visibilité et boostez vos ventes avec un site de vente en ligne.
Contact : Guillaume Paire
06 37 53 32 85 - gpaire@sl.chambagri.fr

ADAPTER SES PRATIQUES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

4 sessions sur le premier semestre 2021
Quelle est la capacité de résilience de mon exploitation ? Quels leviers d'action à mettre en œuvre ?
Contact : Gaël Pellenz - 06 75 35 38 50
gpellenz@sl.chambagri.fr

DEMIE JOURNÉE TECHNIQUE DE DÉCOUVERTE DES PRATIQUES ALTERNATIVES EN ÉLEVAGE

14 avril de 14 h 00 à 17 h 00 à Jalogny
Homéopathie, huiles essentielles, pratiques manuelles, ou REIKI, une rencontre technique pour découvrir l'ensemble des pratiques et choisir les techniques adaptées à votre élevage
Contact : Justine Sabot : 06 75 45 31 70
jsabot@sl.chambagri.fr

SERVICE FORMATION

Programme, tarifs, conditions générales envoyés sur demande
Toutes nos formations sur www.sl.chambagri.fr



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAÔNE-ET-LOIRE

VOUS AVEZ UNE QUESTION ? UN PROJET ?
CONTACTEZ-NOUS, NOS ÉQUIPES SONT À VOTRE ÉCOUTE > 03 85 29 56 24 - accueil@sl.chambagri.fr



www.sl.chambagri.fr

COMPLÉMENTERRES | Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

Maison de l'Agriculture 59 rue du 19 mars 1962 - CS 70610 - 71010 Mâcon Cedex
Tél. : 03 85 29 55 50 - Fax : 03 85 29 56 55 - Courriel : accueil@sl.chambagri.fr - www.sl.chambagri.fr
Crédits photos : Chambres d'Agricultures, l'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire, Arnaud Dejanjan, Jérémie Decerle, GIEE Cave de Lugny, Schutterstock
Rédaction : Cynthia Gandour et collaborateurs Chambre
Coordination : SARL SEPASAL - Conception graphique : David Giraudon
Imprimerie : Comipress





GIEE, HVE et AB sont les trois labels reconnus par le Ministère, pour les ambitions européennes de demain. Plusieurs Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental ont mis la question du **changement**

climatique au centre de leurs enjeux. Ils sont accompagnés techniquement par la Chambre d'agriculture qui anime ces groupes, pour une durée de 3 à 5 ans.

Petit aperçu de leurs pistes de travail :

LES GIEE du 71

GIEE de l'Autunois, un cap pour demain
15 exploitations, 2016

Optimiser collectivement la complémentarité des ovins et cultures,
17 exploitations, 2018

Développer la valeur ajoutée en économie circulaire de la filière Bovine,
2 exploitations, 2015

GIEE Viré Clessé, l'eau, l'air, la vigne,
10 exploitations, 2019

GIEE Biotiful Terroirs,
21 exploitations, 2017

GIEE Secrètement Bio,
7 exploitations, 2019

GIEE Biodiversité,
15 exploitations, 2020

Le bonheur est dans le poulailler,
30 exploitations, 2016

FLAM : Fournir le Biogaz Localement avec des Agriculteurs par la Méthanisation
(Simard), 14 exploitations, 2016

GIEE Pour une agriculture bressane active,
14 exploitations, 2017

HIPPARC, Démarche qualité régionale au sein des centres équestres
7 exploitations, 2018



GIEE de la Cave de Lugny Biotiful Terroirs pour favoriser une biodiversité faunistique et floristique,

10 viticulteurs réfléchissent et participent à des journées d'échange pour implanter des couverts végétaux, des arbres, des haies, rénover les bâtis anciens. La cave de Lugny, quant à elle, va tester en 2022, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, des variétés résistantes aux maladies qui permettront de passer de 12 traitements actuels annuels à 4.

GIEE du cru Viré-Clessé L'eau, l'air, la vigne,

une dizaine de viticulteurs, la plupart indépendants, travaillent à limiter l'utilisation d'eau, à traiter l'eau des effluents, à diminuer la pollution des cours d'eau, à se passer de désherbants par des labours intercepts, à utiliser des fertilisants naturels type fumier, compost...



CONTACT
Camille PROST
06 32 86 97 81
cprost@sl.chambagri.fr

TÉMOIGNAGE



Joël Maltaverne, éleveur à Issy-l'Évêque et président du GIEE de l'Autunois, "un cap pour demain" nous apporte son témoignage.

« Né d'une volonté commune FDSEA, JA, FRCUMA et Chambre d'Agriculture, le GIEE de l'Autunois était précurseur en 2015. Le changement climatique et les circuits courts étaient déjà au cœur de nos préoccupations.

Le contexte actuel ne fait que renforcer nos orientations vers des exploitations diversifiées, à taille humaine, vivables et transmissibles. L'abattoir d'Autun a pu être préservé et s'est développé. Il fournit aujourd'hui toute la restauration hors foyer du Grand Autunois. Nous avons également le projet d'un magasin de producteurs à Autun.

Nos pratiques agricoles continuent d'évoluer pour intégrer le changement climatique, sans labour, semis direct, gain en autonomie... Cet hiver, nous démarrons des essais autour de la valorisation de l'herbe.

Sophie Mobillon, conseillère à la Chambre d'agriculture, nous accompagne et fait appel, selon nos besoins, à des techniciens spécialisés sur tel ou tel sujet pour nous permettre de garder un cap pour demain »